CHARTE DE BONNE CONDUITE
DU RESTAURANT SCOLAIRE
DE LA GUERINIERE

Les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire doivent y trouver un réel temps de pause ; pour que cela se passe dans les meilleures conditions, dans une ambiance agréable et conviviale, ils ont à respecter les règles de discipline posées, tant à l'égard des autres enfants qu'à l'égard du personnel encadrant.

LES OBJECTIFS DE L'EQUIPE ENCADRANTE

Ils se déclinent selon plusieurs axes :

- **Epanouissement et socialisation** : dans ce temps collectif, avec un cadre de règles à respecter, les enfants poursuivent leur éducation de manière agréable et conviviale.

- **Autonomie** : le personnel accompagne, les plus petits en particulier, vers une plus grande autonomie à table, veille à ce que les repas soient pris dans les meilleures conditions qualitatives et quantitatives.

- **Education du goût** : le personnel encourage les enfants à découvrir des nouveaux aliments, de nouvelles saveurs, un nouvel assaisonnement.

- **Discipline et respect du personnel et des autres enfants**.

LES REGLES A RESPECTER

Le trajet école-cantine

Encadré par le personnel communal et l'équipe éducative de l'école privée, il se fait sur la voie publique et les consignes de sécurité données doivent être respectées :

- j'obéis et je respecte les consignes de sécurité qui me sont données,

- je marche en rang en respectant les groupes de deux établis en début d'année,

- je reste en rang et j'évite les écarts sur la route,

- je ne discute pas avec mes voisins de devant ou de derrière,

- si j'ai un « petit » en charge, je le tiens bien par la main et en cas de difficultés je ne le gronde pas de moi-même, mais je demande le soutien d'un adulte.

Avant le repas

Afin de respecter les règles d'hygiène et de sécurité, les enfants se mettent en rang deux par deux et respectent les consignes suivantes :

- je vais aux toilettes,

- je me lave les mains avec du savon, je les rince bien et j'évite de jouer avec l'eau et d'éclabousser mes voisins (ou gel hydroalcoolique mis à disposition),

- je me mets en rang par deux devant la porte de la salle,

- j'attends l'autorisation pour rentrer,

- je m'installe à la place qui m'a été attribuée ; je n'ai pas le droit de prendre l'initiative de changer de place,

- j'attends que tous mes camarades de table soient installés avant de commencer à manger.

Pendant le repas

A chaque table des « grands », un responsable de table est désigné pour une période d'un mois, il est responsable de la discipline de la table.

- je me tiens correctement à table,

- je me sers en quantité raisonnable en évitant le gaspillage si je prends trop en laissant ensuite dans l'assiette,

- je sais partager s'il le faut un reste de plat,

- je discute sans crier uniquement avec mes voisins de table, je parlerai avec mes autres copains à la récréation ; j'évite ainsi le bruit et les cris fatigants pour tout le monde,

- je suis poli : je sais dire « s'il te plaît » et « merci »,

- j'attends que mes copains de table aient terminé de manger avant de mettre mon verre et mes couverts en bout de table en fin de repas,

- j'attends l'autorisation pour sortir dehors,

- je sors sans bousculade et sans courir.

Pendant la récréation

- je respecte les consignes de sécurité données,

- je reste dans le périmètre autorisé,

- j'évite les jeux brutaux, les bagarres et les bousculades,

- au signal de fin de récréation, je range les jeux ; si j'accompagne un « petit », je vais le chercher et je me mets en rang,

- je respecte les mêmes règles de sécurité pour le trajet de retour à l'école.

En permanence

- Je respecte le personnel et mes camarades,

- je me comporte avec les autres comme je souhaite qu'on le fasse avec moi,

- j'accepte et je respecte les différences ; j'évite les moqueries, les insultes et les bagarres.

Non respect du règlement

Le respect des règles posées est un impératif au bon fonctionnement du service proposé.
En cas de non respect, Monsieur le Maire convoquera les parents pour un entretien en présence de la responsable de salle.

Cette charte a été établie dans un seul objectif : permettre à vos enfants de déjeuner dans les conditions les plus favorables pour eux-mêmes et pour le personnel encadrant. Prenez le temps de le lire avec votre/vos enfant(s) et aidez-nous à le faire respecter en leur rappelant les règles élémentaires qu'impose la vie en collectivité.

Des mesures exceptionnelles seront mises place selon le protocole sanitaire en vigueur. Ces règles seront expliquées aux enfants dès la rentrée scolaire.

✂----------

Coupon à retourner en mairie :

NOM : **Prénom(s) :**

Ecole : **Classe(s) :**

Signatures :
Les parents **L'enfant ou les enfants**